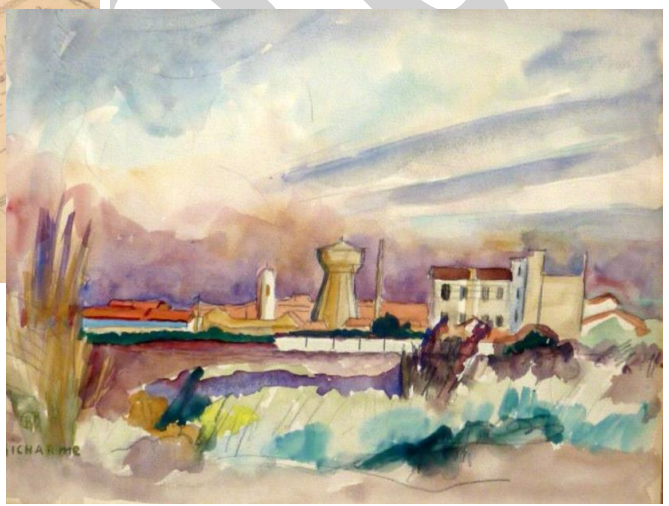
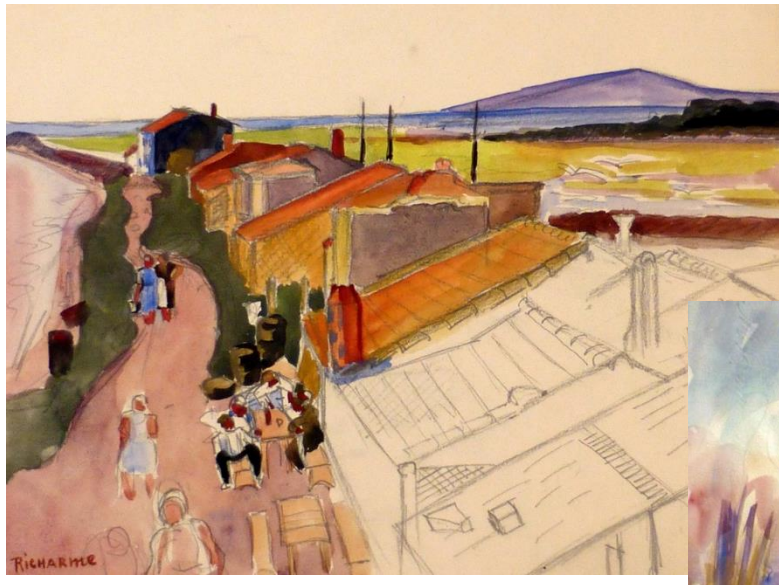


# RAPPORT DE PRESENTATION BUDGET 2025



---

**COMMUNE DE PALAVAS LES FLOTS**



## Table des matières

<b>I- LE CADRE REGLEMENTAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>II- LA STRUCTURE BUDGETAIRE .....</b>	<b>9</b>
<b>III- LES ELEMENTS SYNTHETIQUES .....</b>	<b>10</b>
<b>LES INVESTISSEMENTS .....</b>	<b>10</b>
Les investissements de cycle annuel.....	10
Les investissements pluriannuels : .....	11
Les principaux investissements par service .....	12
<b>LA DETTE .....</b>	<b>13</b>
<b>LES ENGAGEMENTS HORS BILAN .....</b>	<b>14</b>
<b>LA FISCALITE DIRECTE LOCALE .....</b>	<b>15</b>
<b>LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION PREVISIONNELS .....</b>	<b>16</b>
<b>LA QUALITE COMPTABLE .....</b>	<b>17</b>

PROJET

## I- LE CADRE REGLEMENTAIRE

### Une modification du cadre budgétaire et organisationnel

Par anticipation avec la réglementation, le conseil municipal a décidé de changer d'instruction ministérielle budgétaire et comptable pour évoluer vers le référentiel M57 qui succède à l'instruction M14 (délibération du 27/10/2022).

L'instruction M57 assouplit les règles budgétaires en introduisant notamment :

Davantage de transparence grâce au Règlement budgétaire et financier ;

Une fongibilité des crédits dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section ;

Une meilleure gestion des dépenses imprévues rendues incontournables en cette période d'instabilité.

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

### Les documents budgétaires sont assortis en annexe :

1° De données synthétiques sur la situation financière de la commune ;

Ces données comprennent les ratios suivants :

a) Dépenses réelles de fonctionnement/ population ;

b) Produit des impositions directes/ population ;

c) Recettes réelles de fonctionnement/ population ;

d) Dépenses d'équipement brut/ population ;

e) Encours de la dette/ population ;

f) Dotation globale de fonctionnement/ population.

g) La ville de Palavas-les-Flots bénéficie de la dotation forfaitaire, le nombre de résidences secondaires est précisé.

2° De la liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions. Ce document est joint au seul compte administratif ;

3° De la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune. Ce document est joint au seul compte administratif ;

4° De la liste des organismes pour lesquels la commune :

a) détient une part du capital ;

b) a garanti un emprunt ;

c) a versé une subvention supérieure à 75 000 euros ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme.

La liste indique le nom, la raison sociale et la nature juridique de l'organisme ainsi que la nature et le montant de l'engagement financier de la commune ;

5° D'un tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement ;

6° De la liste des délégataires de service public ;

7° Du tableau des acquisitions et cessions immobilières mentionné au c de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme ;

8° D'une annexe retraçant l'ensemble des engagements financiers de la collectivité territoriale ou de l'établissement public résultant des contrats de partenariat prévus à l'article L. 1414-1 ;

9° D'une annexe retraçant la dette liée à la part investissements des contrats de partenariat.

Lorsqu'une décision modificative a pour effet de modifier le contenu de l'une des annexes, celle-ci doit être à nouveau produite pour le vote de la décision modificative.

Les documents budgétaires font l'objet d'une insertion dans une publication locale diffusée dans la commune.

Ces documents sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation brève et synthétique ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, sont mis en ligne sur le site internet de la commune.

### **Les états annexés aux documents budgétaires sont les suivants :**

I. – Etats annexés au budget et au compte administratif :

1° Tableaux récapitulant l'état des emprunts et dettes ;

2° Présentation de l'état des provisions ;

- 3° Présentation des méthodes utilisées pour les amortissements ;
- 4° Présentation de l'équilibre des opérations financières ;
- 5° Présentation de l'état des charges transférées en investissement ;
- 6° Présentation du mode de financement des opérations pour le compte de tiers ;
- 7° Présentation des engagements donnés et reçus ;
- 8° Présentation de l'emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale ;
- 9° Etat du personnel ;
- 10° Liste des organismes de regroupement dont la commune est membre ;
- 11° Liste des établissements ou services créés par la commune ;
- 12° Tableau retraçant les décisions en matière de taux des contributions directes.

## II. – Etats annexés au seul compte administratif :

- 1° Etat de variation des immobilisations ;
- 2° Etat présentant le montant de recettes et de dépenses affectées aux services assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée qui ne font pas l'objet d'un budget distinct du budget général.

### **La section de fonctionnement regroupe :**

**Toutes les dépenses** nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;

**Toutes les recettes** que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des quatre grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation générale de décentralisation (DGD).

### **La section d'investissement comporte :**

**Toutes les dépenses** : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, immobilisations corporelles et incorporelles...) ;

**Toutes les recettes** : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

La section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme et la section de fonctionnement des autorisations d'engagement.

Le rapport de présentation budgétaire et les documents budgétaires sont **mis en ligne sur le site internet de la commune**, dans des conditions garantissant :

- 1° Leur accessibilité intégrale et sous un format non modifiable ;
- 2° La gratuité et la facilité de leur accès par le public, pour leur lecture comme pour leur téléchargement ;
- 3° Leur conformité aux documents soumis à l'organe délibérant de cette collectivité ;
- 4° Leur bonne conservation et leur intégrité.

Cette mise en ligne intervient dans un délai d'un mois à compter de l'adoption, par le conseil municipal, des délibérations auxquelles ces documents se rapportent.

La commune de Palavas-les-Flots publie sur son site internet tous les actes administratifs et les documents budgétaires.

Elle assure la traçabilité de ses procédures de transparence par un horodatage.

## La spécificité des communes touristiques

Les communes touristiques disposent d'une composition particulière liées au nombre de lits touristiques ou de résidences secondaires, d'hôtels, de campings rapportées à leur population.

Les agrégats financiers ne sont pas comparables aux communes de strate démographique équivalente à leur population légale. Ainsi, les dépenses ou recettes par habitant, l'épargne brute, les dépenses d'équipements sont nettement différentes.

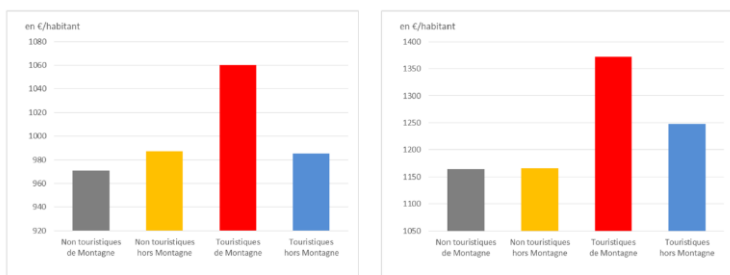
Statistiquement (sources Ministère des collectivités locales, Ministère des finances et INSEE), les dépenses des communes touristiques sont plus élevées. Les écarts entre communes touristiques sont importants qu'ils s'agissent de communes de montagne ou non. La structure de base de la commune modifie les indicateurs. Les choix de gestion de chacune des communes ne peuvent pas se comparer (entre les communes qui ont fortement investi par le passé et celles qui n'ont pas investi, celles qui sont en cours d'investissement et celles qui ne peuvent pas investir. L'investissement s'accompagne alors d'endettement.)

A titre d'exemple, les graphiques ci-dessous illustrent l'impossibilité d'une comparaison générale.

**Graphique 1 - Dépenses et recettes de fonctionnement par habitant DGF selon le type de communes**

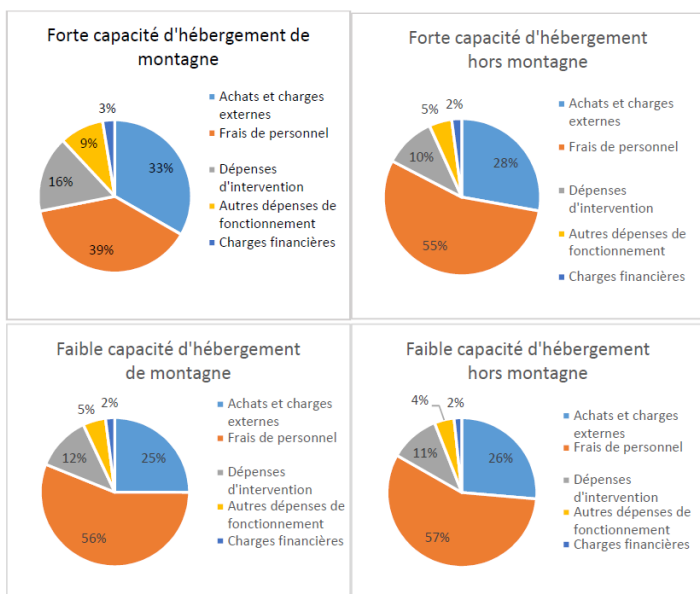
G 1a : Dépenses de fonctionnement

G 1b : recettes de fonctionnement



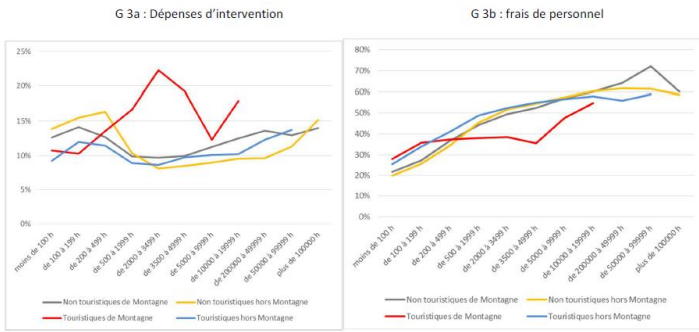
Source : DGCL, données DGFIP, comptes de gestion 2022, budgets principaux, opérations réelles.

**Graphique 2 – proportion des différentes composantes des dépenses de fonctionnement, selon le type de communes**

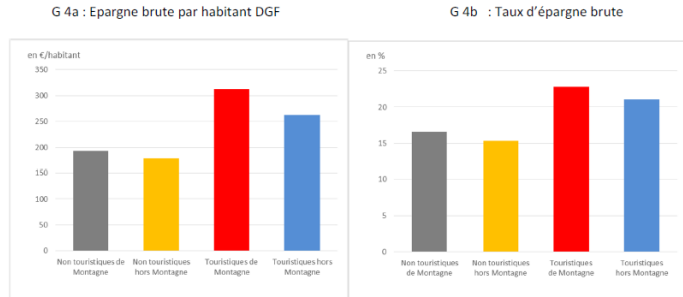


Source : DGCL, données DGFIP, comptes de gestion 2022, budgets principaux, opérations réelles.

**Graphique 3 – Part dans les dépenses de fonctionnement par taille de communes**

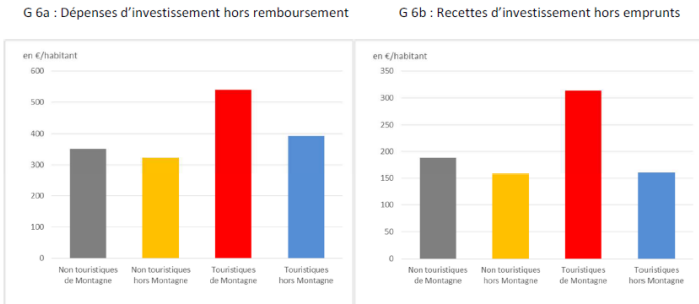


**Graphique 4 – Epargne brute et taux d'épargne brute, selon le type de communes**



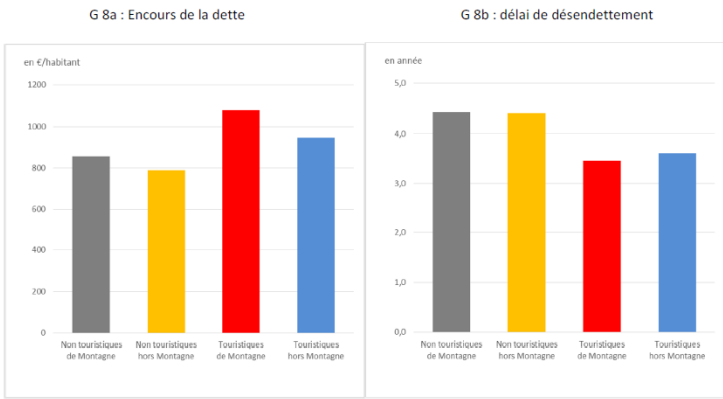
Source : DGCL, données DGFIP, comptes de gestion 2022, budgets principaux, opérations réelles.

**Graphique 6 – Dépenses et recettes d'investissement par habitant DGF, selon le type de communes**



Source : DGCL, données DGFIP, comptes de gestion 2022, budgets principaux, opérations réelles.

**Graphique 8 – Dette par habitant DGF et délai de désendettement selon le type de communes**



Source : DGCL, données DGFIP, comptes de gestion 2022, budgets principaux, opérations réelles.



## II- LA STRUCTURE BUDGETAIRE

Fonctionnement

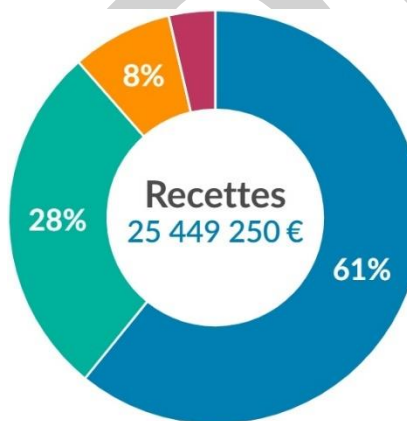
25 449 250 €

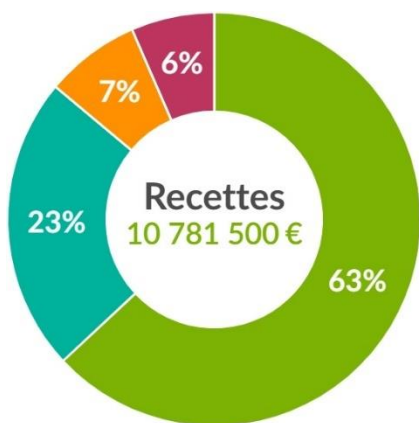
Investissement

10 781 500 €

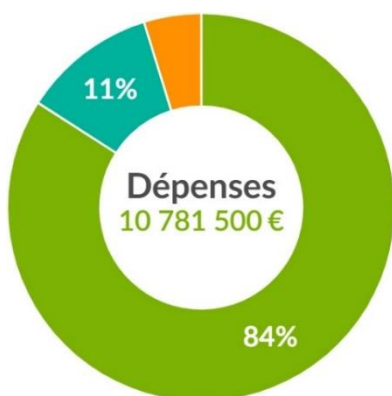
<b>Recettes de Fonctionnement</b>	<b>25 449 250,00 €</b>
013 - Atténuations de charges	371 500,00 €
042 - Opér.d'ordre transferts entre sections	384 500,00 €
70 - Produits de serv, domaine, ventes divers	7 041 700,00 €
73 - Impôts et taxes	1 100 000,00 €
731 - Fiscalité locale	14 383 000,00 €
74 - Dotations, subventions, participations	921 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	1 244 450,00 €
76 - Produits financiers	100,00 €
77 - Produits exceptionnels	3 000,00 €
<b>Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>25 449 250,00 €</b>
011 - Charges à caractères général	5 350 000,00 €
012 - Charges de personnel	14 332 000,00 €
014 - Atténuations de produits	793 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	801 150,00 €
042 - Opér.d'ordre tranferts entre sections	2 360 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 455 100,00 €
66 - Charges financières	343 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	15 000,00 €

<b>Recettes d'Investissement</b>	<b>10 781 500,00 €</b>
021 - Virement section de fonctionnement	801 150,00 €
024 - Produits des cessions	- €
040 - Opér.d'ordre transferts entre sections	2 360 000,00 €
041 - Opération patrimoniales	110 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et reserves	500 000,00 €
13 - Subventions d'investissement recues	200 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	6 800 350,00 €
21 - Immobilisations corporelles	- €
23 - Immobilisations en cours	- €
27 - Autres immobilisations financières	10 000,00 €
<b>Dépenses d'Investissement</b>	<b>10 781 500,00 €</b>
040 - Opér.d'ordre transferts entre sections	384 500,00 €
041 - Opérations patrimoniales	110 000,00 €
10 - Dotations, fds divers et reserves	10 000,00 €
13- Subv d'investissement recues	- €
16 - Emprunts et dettes assimilés	1 203 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	265 200,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	272 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	3 436 900,00 €
23 - Immobilisations en cours	5 089 900,00 €
26 - Participations, créances rattachées	- €
27 - Autres immobilisations financières	10 000,00 €





Emprunt :	6 797 350 €
Autres recettes :	2 483 000 €
Virement de section de fonct :	801 150 €
Dotations et subventions :	700 000 €



Dépenses d'équipement :	9 064 000 €
Remboursement du capital :	1 203 000 €
Autres dépenses :	514 500 €

### III- LES ELEMENTS SYNTHETIQUES

#### LES INVESTISSEMENTS

##### Les investissements de cycle annuel

Les investissements seront présentés en détail au moment du vote du budget primitif.

Il s'agit principalement de :

- la construction d'un Hôtel de Police Municipal ainsi que des logements ;
- la rénovation énergétique des bâtiments ;
- le renouvellement de la flotte automobile vers des énergies renouvelables ;
- la poursuite de la transformation de l'éclairage public vers des unités moins consommatrices en énergie ;
- la poursuite de l'entretien et de l'embellissement de l'espace public ;
- le renforcement des installations de sécurité publique ;
- l'amélioration des conditions matérielles de l'enseignement public ;
- le développement des sports et de la culture ;

- la poursuite de la politique de stationnement ;
- le déplacement du parc forain

L'ensemble se situe aux environs de 8,792 millions d'euros.

## Les investissements pluriannuels :

### 1) Programme « Toiture et travaux de rénovation énergétique à la Maison du Temps libre »

TRAVAUX TOITURE ET TRAVAUX ENERGETIQUE MAISON DU TEMPS LIBRE	Autorisation de programme	Autorisation de programme consommée < 2024	Solde Autorisation de programme > 2025	Crédit de paiement Consummé	Crédit de paiement 2023	Crédit de paiement 2024	Crédit de paiement 2025 et suivants	Crédit de paiement 2026 et suivants
<b>Dépenses</b>	<b>590 000,00 €</b>	411 769,96 €	<b>178 230,04 €</b>	411 769,96 €	7 710,00 €	404 059,96 €	<b>160 000,00 €</b>	18 230,04 €
MO et travaux de renovation	590 000,00 €	411 769,96 €	178 230,04 €	411 769,96 €	7 710,00 €	404 059,96 €	160 000,00 €	18 230,04 €
Maitrise d'œuvre	30 000,00 €	14 340,00 €	15 660,00 €	14 340,00 €	7 710,00 €	6 630,00 €	16 680,00 €	- €
Travaux de Rénovation	560 000,00 €	397 429,96 €	162 570,04 €	397 429,96 €	- €	397 429,96 €	143 320,00 €	18 230,94 €
<b>Recettes</b>	<b>590 000,00 €</b>	411 769,96 €	<b>178 230,04 €</b>	411 769,96 €	7 710,00 €	404 059,96 €	<b>160 000,00 €</b>	18 230,04 €
Fonds propre	561 765,00 €	411 769,96 €	149 995,04 €	411 769,96 €	7 710,00 €	404 059,96 €	131 765,00 €	18 230,04 €
Subventions	28 235,00 €	- €	28 235,00 €	- €	- €	- €	28 235,00 €	- €
Emprunts	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Montant TTC	-	-	-	-	-	-	-	-

### 2) programme « Rénovation thermique et énergétique de l'école Maternelle Pierre et Marie Curie »

RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE ECOLE MATERNELLE PIERRE ET MARIE CURIE	Autorisation de programme	Autorisation de programme consommée < 2024	Solde Autorisation de programme > 2023	Crédit de paiement consommé	Crédit de paiement 2024	Crédit de paiement 2025	Crédit de paiement 2026
<b>Dépenses</b>	<b>1 330 000,00 €</b>	49 126,20 €	<b>1 280 873,80 €</b>	49 126,20 €	36 000,00 €	- €	<b>1 244 873,80 €</b>
<b>Travaux de rénovation</b>	<b>1 330 000,00 €</b>	49 126,20 €	<b>1 280 873,80 €</b>	49 126,20 €	36 000,00 €	- €	<b>1 244 873,80 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>1 330 000,00 €</b>	49 126,20 €	<b>1 280 873,80 €</b>	49 126,20 €	36 000,00 €	- €	<b>1 244 873,80 €</b>
Montant TTC							

### 3) programme « Construction Hôtel de Police Municipale et Logements »

CONSTRUCTION BATIMENT NEUF HOTEL DE POLICE ET LOGEMENTS	Autorisation de programme	révision de l'AP	Autorisation de programme 2025	Autorisation de programme consommée < 2024	Solde Autorisation de programme > 2025	Crédit de paiement 2023	Crédit de paiement 2024	Crédit de paiement 2025 et suivants
<b>Dépenses</b>	<b>2 560 000,00 €</b>	<b>670 000,00 €</b>	<b>3 230 000,00 €</b>	<b>428 900,17 €</b>	<b>2 801 099,83 €</b>	- €	428 900,17 €	2 801 099,83 €
Travaux de construction	2 560 000,00 €	670 000,00 €	3 230 000,00 €	428 900,17 €	2 801 099,83 €	- €	428 900,17 €	2 801 099,83 €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Recettes</b>	<b>2 560 000,00 €</b>	- €	<b>3 230 000,00 €</b>	<b>428 900,17 €</b>	<b>2 801 099,83 €</b>	- €	428 900,17 €	2 801 099,83 €
Fonds propre	1 280 000,00 €	- €	880 000,00 €	428 900,17 €	451 099,83 €	- €	428 900,17 €	451 099,83 €
Subventions	1 280 000,00 €	- €	850 000,00 €	- €	850 000,00 €	- €	- €	850 000,00 €
Emprunts	- €	- €	1 500 000,00 €	- €	1 500 000,00 €	- €	- €	1 500 000,00 €
Montant TTC								

#### 4) programme « Acquisition du fonds artistique DUBOUT »

ACQUISITION DESSINS ET TABLEAUX DUBOUT	Autorisation de programme	Autorisation de programme consommée < 2024	Solde Autorisation de programme > 2024	Crédit de paiement 2024	Crédit de paiement 2025	Crédit de paiement 2026	Crédit de paiement 2027
<b>Dépenses</b>	<b>820 000,00 €</b>	<b>205 000,00 €</b>	<b>615 000,00 €</b>	<b>205 000,00 €</b>	<b>205 000,00 €</b>	<b>205 000,00 €</b>	<b>205 000,00 €</b>
Acq Collections DUBOUT	820 000,00 €	205 000,00 €	615 000,00 €	205 000,00 €	205 000,00 €	205 000,00 €	205 000,00 €
<b>Recettes</b>	<b>820 000,00 €</b>	<b>205 000,00 €</b>	<b>615 000,00 €</b>	<b>205 000,00 €</b>	<b>205 000,00 €</b>	<b>205 000,00 €</b>	<b>205 000,00 €</b>
Fonds propre	820 000,00 €	205 000,00 €	615 000,00 €	205 000,00 €	205 000,00 €	205 000,00 €	205 000,00 €

#### 5) programme « Toiture Tribunes Louis Baumes »

TOITURE TRIBUNES LOUIS BAUMES	Autorisation de programme	Autorisation de programme engageable 2024	Autorisation de programme engageable >N+1	Crédit de paiement Consummé	Crédit de paiement 2024	crédit de paiement 2025	crédit de paiement 2026
<b>Dépenses</b>	<b>360 000,00 €</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>260 000,00 €</b>	- €	<b>100 000,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>255 000,00 €</b>
TOITURE TRIBUNES SATE LOUIS BEAUMES	360 000,00 €	100 000,00 €	260 000,00 €		100 000,00 €	5 000,00 €	255 000,00 €
<b>Recettes</b>	<b>360 000,00 €</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>260 000,00 €</b>	- €	<b>100 000,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>255 000,00 €</b>
Subventions	- €	- €	- €		- €		
Fonds propre	150 000,00 €	100 000,00 €	50 000,00 €		100 000,00 €	5 000,00 €	45 000,00 €
Emprunts	210 000,00 €	- €	210 000,00 €			- €	210 000,00 €
Montant TTC							

#### Les principaux investissements par service

SERVICE	BUDGET BATIMENTS	BUDGET IMMO CORPORELLES	BUDGET VEHICULES	TOTAL
DIVERS	100 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	200 000,00 €
ADMINISTRATION GENERALE	92 000,00 €	122 030,00 €	- €	214 030,00 €
ANIMATION	86 000,00 €	7 200,00 €	30 000,00 €	123 200,00 €
VIE ASSOCIATIVE	15 000,00 €	- €	- €	15 000,00 €
BATIMENTS COMMUNAUX	- €	70 100,00 €	- €	70 100,00 €
CABINET DU MAIRE	- €	15 000,00 €	- €	15 000,00 €
CANALETTES	- €	6 000,00 €	15 000,00 €	21 000,00 €
CIMETIERE	3 000,00 €	17 000,00 €	- €	20 000,00 €
COMMUNICATION	- €	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
COMMERCE DE PROXIMITE	- €	19 850,00 €	- €	19 850,00 €
CULTURE	292 050,00 €	205 000,00 €	- €	497 050,00 €
DIRECTION SERVICE TECHNIQUE ADM	- €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €
EGLISE	105 000,00 €	- €	- €	105 000,00 €
ECLAIRAGE PUBLIC	- €	243 100,00 €	- €	243 100,00 €
ESPACES VERT	- €	133 700,00 €	46 700,00 €	180 400,00 €
FINANCES	- €	15 000,00 €	- €	15 000,00 €
FLEURISSEMENT	500,00 €	26 000,00 €	25 000,00 €	51 500,00 €
GENDARMERIE	140 800,00 €	- €	- €	140 800,00 €
JOUTES	- €	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
MAGASIN	- €	18 000,00 €	- €	18 000,00 €
MARCHE ET BROCANTE	- €	70 000,00 €	- €	70 000,00 €
MOBILIER URBAIN	- €	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
MAISON DE RETRAITE	- €	- €	- €	- €

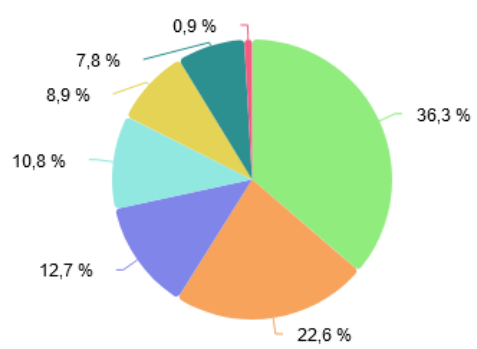
## LA DETTE

La dette directe de la commune est de 12 470 046.21 € au 1er janvier 2025 pour un taux de 2.09 %, Elle est composée à 83% en taux fixe.

et une durée de vie résiduelle moyenne de 19 ans et 5 mois.

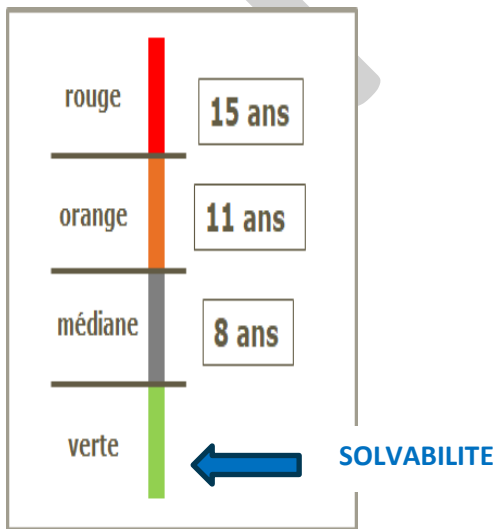
Bien répartie sur plusieurs prêteurs (pas de risque de contrepartie).

### Prêteurs



Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
SOCIETE GENERALE	-	36,3	4 525 000,00
Crédit Agricole CIB	-	22,6	2 821 276,25
CAISSE D'EPARGNE	-	12,7	1 584 283,55
CREDIT AGRICOLE	-	10,8	1 345 392,33
LA BANQUE POSTALE	-	8,9	1 106 250,00
CREDIT FONCIER	-	7,8	975 000,00
Autres	-	0,9	112 844,08
<b>TOTAL</b>			<b>12 470 046,21</b>

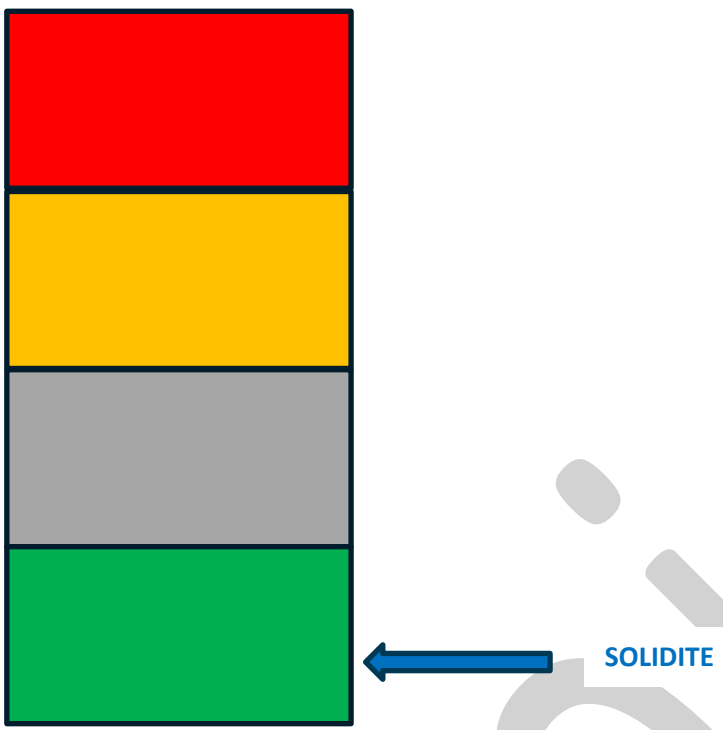
La capacité de désendettement de la commune est performante : 4,06 ans.



## LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'y a aucun risque hors bilan.

Le ratio Galland est de 5,76%



PROJET

## LA FISCALITE DIRECTE LOCALE

Les bases augmenteront de 2 %.

Une majoration sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaire (60%) a été adoptée par le conseil municipal le 20 septembre 2023.

Les bases n'étant pas communiquées à ce jour par l'administration fiscale, les taux des taxes seront approuvés lors d'un prochain conseil municipal.

	Taux 2016	Taux 2021	Taux 2022	Taux 2023	Taux 2024	Taux 2025*
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	Taux départemental + communal	50.89%	51.91%	51.91%	51.91%	51.91%
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	59.87%	59.87%	59,87%	59.87%	59.87%	59.87%
<b>Taxe d'Habitation (sur résidences secondaires)</b>	17.39%	17.39%	17.39%	17.39%	17.39%	17.39%

## LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION PREVISIONNELS

	BP 2025
Produits de Gestion	25 061 650,00 €
<i>TER</i>	
Charges de Gestion	21 930 100,00 €
<b>Excédent Brut de Fonctionnement</b>	3 131 550,00 €
	12%
76 - Produits financiers	100,00 €
66 - Charges financières	343 000,00 €
<b>Résultat Financier</b>	- 342 900,00 €
77 - Produits exceptionnels	3 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	15 000,00 €
<i>dont cession d'immo</i>	
Résultat Exceptionnel	- 12 000,00 €
<b>EPARGNE BRUTE</b>	2 776 650,00 €
Remboursement de la dette	
16 - Emprunts et dettes assimilés	1 203 000,00 €
<i>hors 16812</i>	- €
Ligne de trésorerie	
16449	- €
Dépenses financières hors gestion de la dette	3 000,00 €
<b>EPARGNE NETTE</b>	1 573 650,00 €
ressources propres d'inv	
10	500 000,00 €
Cessions	
775 (ex 777)	- €
Subventions	
131 à 139	200 000,00 €
recettes financières hors gestion de la dette	3 000,00 €
<b>MARGE D'AUTOFINANCEMENT</b>	2 273 650,00 €
Dépense d'équipement	9 064 000,00 €
autres dépenses TER + 27	110 000,00 €
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	-6 900 350 €
Emprunt Souscrit	0 €
Fonds de roulements CG au 01/01	1 890 157,82 €
Fonds de roulement CG au 31/12	- €
Stock de dettes au 01/01	12 469 166 €
Encours de la dette au 31/12	
hors 165 et 1688	11 266 165,54
<b>CAPACITE DE DESENDETTEMENT</b>	4,06



## LA QUALITE COMPTABLE

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Note	18.9 /20	19.8 /20	18.9 /20	19 /20	18.9 /20	19.3 /20	19 /20	19.6 /20

INDICE DE PILOTAGE COMPTABLE 2022 : 95.83 /100.

INDICE DE PILOTAGE COMPTABLE 2023 : 100/100.

Moyenne nationale : 81/100

PROJET